

Schaan, le 19 juillet 2010

Communiqué de presse de CIPRA sur le projet climatique cc.alps

Un entrepreneur à la pointe de la lutte contre le changement climatique

Relancer l'économie tout en luttant contre le dérèglement climatique ? Avec son commerce de matériaux de construction, l'entrepreneur suisse Josias F. Gasser prouve que c'est tout à fait possible. La Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA s'investit pour que cet exemple fasse école dans tout l'espace alpin.

Une belle et chaude journée de juillet. Le thermomètre affiche 30 degrés à l'ombre. A travers la large baie vitrée, Mirta Luscieti regarde les prés qui entourent le siège de la société Gasser Baumaterialien AG à Coire, capitale du canton suisse des Grisons. Les rayons du soleil qui pénètrent à travers les stores baissés baignent le bureau dans une lumière douce et chaude. A l'intérieur, les employés gardent la tête froide. Derrière la façade en bois de mélèze et les fenêtres à vitrages feuilletés de la maison passive, l'isolation empêche la chaleur écrasante de pénétrer dans les locaux. « Quelquefois, en été, lorsque la température dépasse les 35 degrés, mes amies gémissent dans leur bureau » déclare la responsable du service du personnel. « Ici, il fait 25 degrés, une température très agréable. » Le confort de son bureau a convaincu Mirta Luscieti des avantages de la construction passive.

« Les faits sont plus convaincants que les mots. » : persuadé du bien-fondé de cette maxime, Josias F. Gasser a fait construire en 1998 le siège de sa société selon les critères de la maison passive. A l'époque, il était considéré comme un original. Aujourd'hui, il appuie sa conviction par des faits tangibles, et transmet ses connaissances et ses expériences dans le cadre de visites guidées ou de séminaires. Pour la Commission Internationale pour la Protection des Alpes, cet engagement fait de Josias F. Gasser un précurseur en matière de lutte contre le changement climatique.

Un gestionnaire soucieux d'écologie

Ecologiste, chef d'entreprise talentueux à la tête d'une société de 110 personnes, et depuis peu élu au parlement cantonal, Josias F. Gasser s'investit à différents niveaux en faveur du développement durable. Pour ce gestionnaire d'entreprise de 57 ans, ce concept n'est pas un mot rebattu, mais une responsabilité et une mission parfaitement compatibles avec la notion de rentabilité : cela signifie que les maisons passives ne sont pas seulement bonnes pour l'environnement, mais qu'elles profitent aussi au bilan de la société. « La technique de la maison passive a développé un champ d'activités qui génère une croissance supérieure à la moyenne », souligne Gasser. Avec de bonnes perspectives de bénéfices à la clé. Gasser est convaincu que le potentiel commercial de l'économie durable est encore largement sous-estimé. La création de valeur au niveau régional profite aux PMU locales, aux artisans et à la population : dans le secteur du bâtiment, les

courtes distances et l'utilisation de matériaux de construction et de ressources énergétiques d'origine régionale sont des éléments essentiels pour la mise en place d'une économie durable.

L'économie au service des Alpes

Grâce à la philosophie de sa société, Josias F. Gasser apporte une contribution essentielle à la protection active des Alpes : la performance énergétique des bâtiments, la gestion responsable des ressources naturelles et l'économie durable sont des thèmes centraux pour l'avenir de l'arc alpin.

La population des Alpes consomme par tête 10 % d'énergie de plus que la moyenne européenne. La plus grande part de l'énergie consommée par les ménages privés est absorbée par le chauffage domestique.

« La construction et la rénovation des bâtiments sont un thème prioritaire pour les Alpes », déclare Andreas Götz, directeur de CIPRA International, Selon lui, le secteur du bâtiment est le domaine qui présente le plus grand potentiel d'économies de CO₂. La CIPRA exige que des mesures soient mises en place pour accélérer la rénovation du bâti existant, et que le standard « maison passive » devienne la norme pour toutes les constructions neuves dans les Alpes.

L'organisation non gouvernementale a réuni sous forme compacte dans plusieurs rapports de synthèse les connaissances recueillies par un groupe d'experts dans le cadre du projet cc.alps. Le compact CIPRA « Construire et rénover face au changement climatique » montre comment les Alpes peuvent contribuer à la réduction du réchauffement de la planète et au développement régional en mettant l'accent sur les critères de performance énergétique dans la construction et la rénovation des bâtiments. Il présente également des exemples de bonnes pratiques mis en œuvre par des acteurs qui, comme la société Gasser, se sont déjà engagés depuis longtemps sur cette voie (voir www.cipra.org/cc.alps-compact).

Sortir de la crise par l'écologie

Pour Josias F. Gasser, il est clair que la généralisation du standard « maison passive » réclamée par la CIPRA sera un jour évidente. La construction durable est dans l'air du temps, déclare le directeur de cette société leader sur le marché régional des matériaux de construction. Selon lui, la Suisse a perdu l'avance qu'elle possédait dans le secteur des techniques de construction, mais elle a déjà commencé à rattraper le temps perdu. Il est temps aujourd'hui de penser à ce qui viendra ensuite. La société Gasser Baumaterialien AG en est un bon exemple : esprit créatif et entreprenant, son directeur rêve déjà d'une éolienne et de voitures électriques ... L'économie de demain sera verte !

Pour toutes questions complémentaires, s'adresser à :

Barbara Wülser, responsable communication CIPRA International
+423 237 53 53, international@cipra.org

Informations sur le projet climatique cc.alps :
www.cipra.org/cc.alps

Exemples de bonnes pratiques du projet climatique cc.alps :
<http://www.cipra.org/fr/cc.alps/resultats/bons-exemples>

Des photos imprimables peuvent être téléchargées sur :
<http://www.cipra.org/fr/presse/communiques-de-presse>

La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales dans sept pays alpins ; elle regroupe plus de cent associations et organisations. Elle œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

Dans le cadre du projet cc.alps « Changement climatique – penser plus loin que le bout de son nez », la CIPRA a passé à la loupe 300 mesures climatiques déployées dans les Alpes. Elle présente les mesures conformes au principe de la durabilité et celles qui contribuent efficacement à la réduction du réchauffement de la planète ou à l'adaptation aux conséquences du changement climatique. www.cipra.org